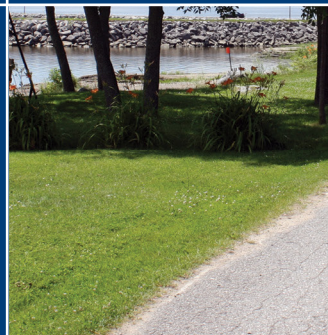




Villages-relais

Guide d'implantation et d'aménagement des **aires d'information**



Cette publication a été réalisée par la Direction des parcs routiers
et éditée par la Direction des communications du ministère des Transports.
Le contenu de cette publication se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :
www.transports.gouv.qc.ca.

Pour obtenir des renseignements, on peut :

- composer le 511 (au Québec) ou le 1 888 355-0511 (partout en Amérique du Nord)
- consulter le site Web du ministère des Transports au
www.transports.gouv.qc.ca
- écrire à l'adresse suivante :

Direction des communications
Ministère des Transports
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 4.010
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Soucieux de protéger l'environnement, le ministère des Transports favorise l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées pour la production de ses imprimés et encourage le téléchargement de cette publication.
Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



© Gouvernement du Québec, ministère des Transports, 2019
ISBN 978-2-550-82021-5 (PDF)
Dépôt légal – 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé
que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec .

INTRODUCTION

L'implantation de plusieurs villages-relais est prévue sur l'ensemble du territoire québécois dans un horizon relativement rapproché. À la lumière des deux bancs d'essais réalisés dans les municipalités de Danville et de Grande-Vallée, plusieurs constats sont ressortis, notamment qu'il est difficile de bien répondre aux objectifs d'implantation et d'intégration des aires d'information* dans les futurs villages-relais.

Le présent ouvrage suggère d'approfondir le processus de planification des aires d'information en proposant des idées et des principes d'intégration à suivre. Il a comme autre objectif d'alimenter la réflexion des responsables et des acteurs locaux à propos des critères recherchés pour devenir un village-relais. Il s'agit donc d'un complément au guide de référence édité par le ministère des Transports du Québec pour l'élaboration du dossier de candidature d'une municipalité désireuse de devenir un village-relais.

Les pages qui suivent proposent, entre autres, le détail des objectifs à atteindre concernant l'approche client pour répondre adéquatement aux besoins des usagers de la route. Elles abordent aussi les considérations sur lesquelles on doit s'arrêter pour déterminer les lieux propices à l'aménagement des aires de service et les principes à observer pour intégrer le panneau d'information dans son milieu récepteur. Finalement, il est question des étapes à suivre pour le bon cheminement d'un projet d'aménagement.



Borne d'accueil et élément signalétique
Blanc-Sablon, Québec



Vue des aires d'un village du Québec

* L'aire d'information consiste en un lieu aménagé où l'on trouve le panneau d'information de chaque village-relais. Unique à chaque municipalité et d'une superficie variable, l'aire d'information peut comprendre des aménagements variés tels que des allées de circulation, du mobilier urbain et des plantations.

1. L'APPROCHE CLIENT ET LA COMPRÉHENSION DES BESOINS

Des besoins en évolution

De manière générale, les automobilistes qui circulent sur les routes québécoises recherchent des lieux pour s'arrêter offrant des services de base essentiels. Certains ont besoin d'un lieu pour faire le plein, se restaurer, aller aux toilettes tandis que d'autres désirent un espace pour faire une pause, respirer l'air frais et se changer les idées. Les familles avec de jeunes enfants pour qui les trajets de longue durée sont très éprouvants ont aussi des besoins particuliers tels que se dégourdir et dépenser l'énergie accumulée. L'idée de village-relais va beaucoup plus loin au chapitre des besoins à combler. En effet, la municipalité village-relais devient un véritable refuge en cas de pépins. En plus d'offrir des services de dépannage mécanique ou d'hébergement, elle symbolise l'esprit d'entraide et de bienveillance en situation d'urgence à tout moment. Quoi de plus rassurant que de trouver un lieu habité à échelle humaine, prêt à nous accueillir lorsqu'un problème survient?

Des destinations choisies

Outre le sentiment de sécurité, un autre objectif touristique se rapporte désormais au bien-être des automobilistes, ce qui ajoute une valeur ajoutée à la halte routière québécoise traditionnelle. On passe d'un réseau standardisé de haltes identiques et impersonnelles à une approche plus individuelle mettant l'accent sur la diversité des villages et les particularités locales. Les villages-relais n'agissent désormais plus comme de simples points de services le long d'axes routiers importants, mais plutôt comme des destinations choisies par les automobilistes en dehors des sentiers battus. De plus, le réseau des villages-relais donne la possibilité aux usagers de la route de privilégier des itinéraires où la beauté du paysage est importante et où la découverte culturelle est recherchée.

Des voyageurs curieux

On peut penser que le voyageur qui fréquente le réseau des villages-relais souhaite rendre son expérience de déplacement plus agréable. Curieux de nature, il est peut-être même prêt à faire un détour pour connaître de nouveaux coins de pays, redécouvrir un village qu'il a jadis fréquenté ou revenir vers un lieu qu'il apprécie particulièrement. Il accorde de l'importance à la qualité du paysage et de l'environnement. Il apprécie l'authenticité, le contact personnalisé et cherche à rencontrer des gens ancrés dans leur milieu. Chose certaine, ce voyageur s'intéresse au territoire et à ses habitants. Il y a fort à parier que les sites historiques, les milieux naturels et le terroir l'interpellent. En somme, le nouveau réseau de villages-relais propose un environnement de qualité aux usagers de la route.



Bureau touristique aménagé dans la chapelle Cuthbert, Berthierville



Café-terrace, rue Principale, Deschambault-Grondines

2. LE CONTEXTE VILLAGEOIS ET L'ENTRÉE DE LA LOCALITÉ

Se distinguer à l'intérieur du réseau

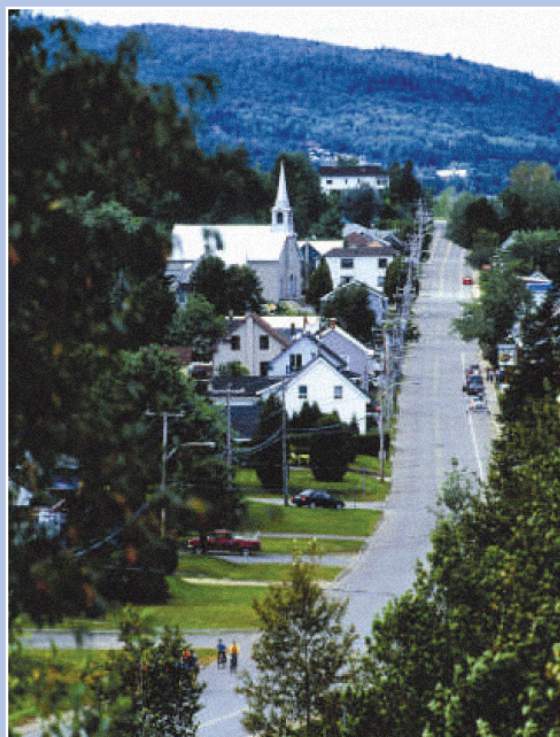
Chaque village est unique et possède des particularités paysagères originales. C'est principalement sur ces attraits distinctifs que les municipalités doivent miser pour se mettre en valeur et interpeller les voyageurs. L'idée de se démarquer constitue un objectif clé pour le développement du concept d'aménagement de l'aire d'information de chaque village-relais.

Bref, les municipalités hôtes doivent offrir un cadre de visite agréable orienté sur leurs spécificités. Une vision d'ensemble doit malgré tout être prise en considération. Derrière l'objectif de création d'un réseau, il y a l'idée d'une signature d'ensemble. Cette dernière se matérialise essentiellement par le panneau d'information, qui est le même d'une municipalité à l'autre. Seul son contenu change.

Un village, c'est...

Pour être un village-relais invitant qui se démarque, on ne doit pas uniquement répondre aux critères de services minimaux déterminés par le Ministère. Il est nécessaire de mieux comprendre l'idée que les gens se font d'un village typique et les qualités qu'ils souhaitent y trouver. Voici donc quelques images définissant le village et ses composantes :

Un village, c'est le cœur d'une agglomération caractérisée par un habitat plus ou moins concentré possédant des services de première nécessité : église, édifice municipal, banque, caisse populaire, pharmacie, épicerie, poste à essence, etc. Le caractère villageois prône une échelle humaine plutôt que véhiculaire. On y trouve généralement une rue principale animée de commerces ainsi que des équipements urbains créant une atmosphère conviviale, par exemple une place publique, un espace vert central, un marché public ou des terrasses. Les façades des bâtiments qui bordent la rue principale sont relativement rapprochées les unes des autres. Par l'effet de densité, on y observe une forme de vie communautaire, des gens qui habitent le noyau urbain et circulent à pied sur les trottoirs. Un village, c'est aussi la richesse d'un patrimoine bâti bien préservé et un caractère architectural distinctif. En été, la présence de verdure et de fleurs contribue à une ambiance chaleureuse et soignée. Cela dénote une certaine fierté, un souci de bien accueillir les gens de passage.



La rue principale, une composante importante des villages québécois

Les façons de s'améliorer

Bien sûr, ce ne sont pas toutes les municipalités québécoises qui possèdent l'ensemble de ces caractéristiques. Sans être forcément doté d'un patrimoine architectural et urbain de grande valeur ou de monuments remarquables, le village-relais possède des qualités uniques constituant un potentiel pouvant être bonifié. Devenir un village-relais peut être une occasion pour une municipalité de refaire une beauté à certaines zones problématiques ou en dévitalisation (bâtiments délabrés, cours d'entreposage, vastes stationnements, etc.). C'est d'ailleurs dans une perspective d'amélioration à moyen et long termes que doit être élaboré le plan d'action soumis dans le dossier de candidature. Voici des exemples de projets qu'une municipalité peut entreprendre pour améliorer la qualité de son paysage urbain :

- revitalisation de la rue principale;
- élargissement des trottoirs et construction de liens piétonniers continus reliant les principaux centres d'intérêt;
- verdissement et fleurissement du noyau villageois (plantation d'arbres de rues, bacs à plantation, paniers suspendus, etc.);
- création de places d'animation;
- mise en valeur d'un attrait;
- mise en place d'un monument ou d'une œuvre d'art faisant l'objet d'un concours auprès des artistes du milieu;
- restauration des façades de bâtiments patrimoniaux;
- amélioration de l'affichage commercial et publicitaire;
- harmonisation de l'éclairage public et installation de mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.);
- démantèlement de stationnements inutilisés ou sous-utilisés;
- enfouissement des lignes aériennes de transport d'énergie ainsi que des réseaux de téléphonie et de câblodistribution;
- mise en valeur d'un attrait.



Bâtiment bien préservé et mis en valeur

Des outils de planification

De plus, pour préserver la qualité de l'espace urbain et bien maîtriser l'évolution de son territoire, le village-relais peut se doter d'outils légaux variés, par exemple, un plan d'urbanisme étoffé, un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA), le Plan d'ensemble, une réglementation de zonage, un règlement ayant trait à l'affichage, etc. Un urbanisme vert prônant le développement durable et des notions d'écologie est de plus en plus recherché par les citoyens et les décideurs. Certaines réglementations particulières peuvent exister à ce sujet.

La signalisation routière



Le traitement des accès au village-relais depuis une route régionale doit faire l'objet d'une analyse et d'un examen approprié. On doit pouvoir circuler au cœur d'un paysage routier de qualité qui nous conduit progressivement vers la zone villageoise. Des mesures particulières doivent être prises pour soigner les abords de la route et éviter la présence de nuisances visuelles (publicités spontanées, entrepôts désaffectés, etc.).

L'approche doit être développée pour préparer convenablement l'automobiliste à s'arrêter. Pour annoncer la venue d'un village-relais, une série de panneaux de signalisation routière touristique (panneaux bleus) sont installés le long du réseau routier. Trois panneaux ont été spécifiquement conçus pour signaler le réseau des villages-relais. Un premier est placé à 2 km de l'agglomération et sert de présignalisation. Un second est installé à 0,5 km et annonce l'arrivée imminente au village-relais. Finalement, un dernier se trouve vis-à-vis de l'aire d'information. Un autre panneau est tout aussi important que les panneaux de signalisation prévus par le Ministère. Il s'agit du panneau de bienvenue propre à chaque municipalité. Ce dernier constitue un point de repère important pour l'automobiliste puisqu'il reflète l'image de la municipalité qu'il annonce. Une attention particulière doit lui être accordée, notamment en ce qui a trait à son contenu graphique et à son intégration dans le paysage.

L'aménagement des entrées du village

En plus des panneaux le long de la route, un aménagement paysager des entrées de la localité permet d'annoncer subtilement et efficacement que le village approche. Le marquage spatial des abords de la route peut améliorer la lisibilité du paysage et du changement d'échelle qui s'opère. La transition doit s'effectuer progressivement et inciter les automobilistes à réduire leur vitesse à l'approche de la zone urbaine. Par exemple, des plantations d'arbres de plus en plus rapprochées entre elles et la route contribuent à refermer l'espace et envoient le signal que l'on arrive au cœur de la zone animée du village. Un changement dans le choix des végétaux plantés peut aussi indiquer que le noyau villageois n'est plus très loin, par exemple, passer d'arbres majestueux en milieu agricole à des arbres moins imposants et florifères en milieu urbain. Bref, la signalisation routière et l'aménagement des entrées du village vont de pair et contribuent à créer une approche conviviale qui peut inciter les passants à s'arrêter.



Aménagement paysager, parc central – sentier de la fresque, Weedon

3. LE CHOIX DU SITE ET LES CRITÈRES D'IMPLANTATION

L'avis d'un professionnel

Le choix du site où sera implantée l'aire d'information doit faire l'objet d'une étude préalable. Idéalement, un professionnel reconnu pour ce type de travail (architecte ou architecte paysagiste) doit prendre part au processus de planification et de conception dès le début du projet. Son expertise servira, entre autres, à repérer le site ayant le plus de potentiel pour aménager l'aire d'information et son panneau. Il pourra ainsi élaborer un plan qui présente une vue d'ensemble du secteur permettant d'illustrer le contexte villageois entourant le site (rues et bâtiments en périphérie).

La définition des besoins

Le processus de conception doit inclure la consultation de l'ensemble des acteurs du milieu. Une série de besoins et d'objectifs sont préalablement déterminés avant le choix final de l'emplacement de l'aire d'information et l'élaboration des esquisses. L'aire d'information représente l'espace où l'on consulte le panneau et où l'on obtient des renseignements à propos des services offerts dans le village. Elle peut être intégrée à un lieu existant déjà aménagé. La Municipalité peut décider de consulter la population pour trouver le meilleur emplacement. Ce lieu doit comprendre suffisamment d'espace pour permettre d'y installer le panneau d'information et d'aménager une placette plus ou moins grande autour de celui-ci. Le site doit favoriser l'échelle humaine. Les paragraphes suivants traitent des principaux critères à considérer.



Ancienne gare de l'Heritage, Dégelis



Plan d'aménagement d'un marquage paysager en bordure d'une route
OPTION aménagement

La proximité des services et du noyau villageois

La proximité des points de services est le facteur le plus déterminant pour choisir l'emplacement idéal. La présence d'une zone de stationnement, d'une cabine téléphonique et d'un bâtiment sanitaire est essentielle. Les normes relatives à l'accessibilité universelle doivent être observées rigoureusement. On doit également considérer la proximité d'un jeu pour enfants et d'une aire de pique-nique.

Un site favorable possède des caractéristiques intrinsèques et un fort potentiel attractif. Il peut s'agir d'un lieu de rassemblement spontané. Stratégiquement, l'aire d'information doit se trouver près du cœur du village, non loin des principaux attraits et lieux de convergence, par exemple à côté d'un bureau d'information touristique, en bordure d'un espace vert, d'un attrait particulier du paysage ou d'une place publique, non loin d'un bâtiment municipal reconnu ou d'un lieu symbolique tel qu'une église. La proximité de la route verte ou d'un réseau de pistes cyclables est un atout supplémentaire. Toutefois, l'intégration du panneau peut, dans certains cas, être plus difficile en raison de sa signature contemporaine et de sa structure robuste qui peuvent contraster avec un cadre plus « champêtre ».



Aménagement commémoratif, Deschambault-Grondines



Sentier pédestre des jardins du cap Lauzon, Deschambault-Grondines

La visibilité et l'accessibilité

L'aire d'information doit être facile à repérer à partir de la route puisqu'il s'agit du premier point de contact du voyageur en situation d'urgence avec le village-relais. En contrepartie, pour des raisons de sécurité, le panneau doit se trouver un peu en retrait de l'aire d'information pour obliger l'automobiliste à se stationner et à descendre de son véhicule pour le consulter. Des espaces de stationnement doivent donc avoisiner le site. L'un des espaces doit respecter les dimensions d'un accès universel et être identifié conformément aux normes en la matière. Des espaces de stationnement supplémentaires doivent être prévus puisque des véhicules récréatifs ou avec remorque sont susceptibles de fréquenter les villages-relais.

Le site doit idéalement appartenir à la municipalité ou à une instance gouvernementale ayant donné son accord au projet. Dans tous les cas, si la municipalité n'est pas propriétaire du site, une entente de droit d'aménagement, de passage et d'usage à long terme doit être prise avec les propriétaires concernés. De plus, l'aire d'information doit être accessible en hiver comme en été, ce qui implique des opérations de déneigement.

La sécurité et le confort

La sécurité du site est un aspect important. Les environs doivent être éclairés toute la nuit et dégagés de manière à faciliter la surveillance du site. Attention à la présence de secteurs reclus où des agressions peuvent être commises. De plus, il faut considérer la hauteur et l'opacité des végétaux au pourtour du site. Les arbustes ne doivent pas constituer des cachettes pour d'éventuels agresseurs. L'aire d'information doit avoir des dimensions proportionnées pour que l'utilisateur se sente à l'aise. On doit éviter de la placer dans un vaste stationnement froid et non aménagé, ce qui peut créer une atmosphère non accueillante.



Mise en valeur d'une aire de repos, Deschambault-Grondines



Piste cyclable, Berthierville

Un cadre de verdure

La végétation joue un rôle majeur dans la qualité et l'appréciation d'un site. Un peu à la manière des entrées de villages, un marquage paysager peut contribuer à créer une atmosphère accueillante. Par exemple, la présence d'arbres matures à proximité permet d'offrir de l'ombre et d'encadrer l'espace. Toutefois, il faut prendre en considération la durée de croissance des végétaux qui peuvent mettre plusieurs années à atteindre leur maturité et leur apogée. Un espace venant à peine d'être aménagé peut sembler dénudé au cours des deux premières années. Dans cet esprit, il peut être intéressant d'intégrer l'aire d'information à un espace vert où plusieurs arbres de grandes dimensions sont déjà en place. Toutefois, des précautions doivent être prises pour ne pas endommager les arbres lors des travaux, notamment pour éviter que la machinerie circule sur le système racinaire très fragile.

4. LES CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Une bonne planification

D'abord et avant tout, il est important de bien connaître la réglementation municipale en place. Les distances minimales de dégagement de la route doivent aussi être respectées. Encore à cette étape, les plans ou esquisses doivent préférablement être exécutés par un professionnel reconnu (architecte ou architecte paysagiste). Ce dernier possède les ressources et l'information technique pour mener à bien le projet d'aménagement. Sa participation peut s'avérer essentielle quand vient le temps, pour une municipalité, de soumettre un plan d'implantation et d'aménagement du panneau d'information avec son dossier de candidature.

Le processus de conception de l'aménagement peut ensuite débiter par l'analyse du site et la détermination de ses potentiels et contraintes. Les plans sont réalisés à l'échelle sur un relevé de la situation existante où les limites du lot sont clairement définies. La participation d'un arpenteur-géomètre peut s'avérer nécessaire dans le cas où ces limites devaient être clarifiées. Un agrandi présente les éléments de détail de la proposition (position du panneau, aires de circulation, végétaux, mobilier, etc.). Plusieurs esquisses d'aménagement sont préparées pour réussir à trouver le scénario idéal. Finalement, une série de plans d'exécution sont réalisés afin de procéder aux travaux d'aménagement (situation existante et démolition, implantation, nivellement et drainage, plantation avec liste des végétaux, détails de construction). Des cotes d'implantation et de nivellement s'y trouvent pour faciliter le travail de l'entrepreneur en construction.

La position du panneau

La position du panneau doit faciliter sa consultation debout et permettre aux utilisateurs de s'en approcher et de circuler autour. Il est important de rappeler que les deux faces du panneau donnent des renseignements et qu'elles doivent être accessibles de part et d'autre. Le contenu doit être positionné de sorte qu'il soit facile de repérer l'information recherchée, par exemple, orienter la carte du village dans le même sens que les rues environnantes. Un point de repère important consiste à désigner l'aire d'information directement sur la carte du panneau en indiquant : «Vous êtes ici».



Contenu cartographique et informatif d'un panneau d'information «villages-relais»

Bien que chaque village soit unique, il est souhaitable de favoriser un langage similaire et cohérent pour l'ensemble des aires d'information du réseau des villages-relais. Un aménagement minimal doit favoriser un certain standard à atteindre.

Voici des exemples de composantes qu'une municipalité peut prévoir dans l'aménagement de son aire d'information :

Stationnement

- Planifier des espaces de stationnement bien délimités comprenant au moins un accès universel (s'assurer que le marquage au sol ou le panneau de signalisation est toujours visible). Un espace doit aussi être prévu pour permettre à un véhicule récréatif ou avec remorque de se stationner.

Circulation

- Aménager une allée de circulation recouverte d'un revêtement antidérapant de béton, de pavé de béton, de bois ou de criblure de pierre. La surface doit être bien drainée pour éviter les accumulations d'eau. Il peut être intéressant d'aménager les abords avec des matériaux locaux particuliers afin de les mettre en valeur : pierres, sable, galets, coquillages, herbacées, etc.

Végétation

- Planter une aire de verdure comprenant des arbustes ou des plantes vivaces autour du panneau et permettant de le distinguer de l'aire de stationnement, par exemple un terre-plein gazonné, entouré d'une bordure de béton et muni d'un léger abaissement de type accès universel. Privilégier la présence d'arbres à proximité du panneau pour offrir de l'ombre et encadrer le panneau sans obstruer sa visibilité. Planter des arbustes ou des plantes vivaces pour embellir le pourtour immédiat du panneau.



Aménagement paysager, parc de l'Héritage, Dégelis



Mobilier

Aménager une aire de détente intégrée à une placette en y installant du mobilier urbain (banc, poubelle, table à pique-nique, module d'éclairage, cabine téléphonique, etc.). Dans le but de créer une harmonie au sein de l'aménagement, il est préférable de choisir des formes, des proportions, des matériaux et des couleurs inspirés du panneau d'information (aluminium, bleu, lignes arquées, etc.).

Éclairage

Privilégier un éclairage qui renforce le sentiment de sécurité tout en conservant une atmosphère paisible et adéquate. Attention aux types de lumières trop vives qui peuvent devenir une source de pollution considérable. Opter de préférence pour un éclairage indirect et de mise en lumière.



Autres

D'autres éléments peuvent être ajoutés au site en fonction des potentiels et des contraintes :

- Élément signalétique (drapeau, fanion, bollards lumineux, etc.)
- Module d'interprétation
- Fresque peinte sur un mur aveugle
- Belvédère
- Monument commémoratif
- Fontaine décorative
- Jeu pour enfants
- Bacs de plantation



Aménagement, parc de l'Héritage, Dégelis



Parc du Vieux-Moulin, Weedon

Voici des critères qui permettent de contrôler la qualité de l'aménagement dans le temps :

Entrepreneur qualifié

Embaucher un entrepreneur compétent pour ce type de projet. Celui-ci doit posséder les licences de pratique appropriées. Préparer un document d'appel d'offres complet comprenant un devis, un bordereau de soumission et des clauses de garantie.

Mobilier

Privilégier l'installation d'équipements similaires à ce qui existe déjà ailleurs dans la municipalité (mobilier, revêtement de sol, modules d'éclairage). Cela facilitera leur entretien et leur remplacement en cas de dommages.

Matériaux durables et de provenance locale

Utiliser des matériaux de construction reconnus pour leur robustesse, leur facilité d'entretien et difficiles à vandaliser. De plus, il est recommandé de privilégier des matériaux nobles et de provenance locale dont on connaît le comportement, surtout par rapport au climat québécois.



Belvédère du cap Lauzon, Deschambault-Grondines



Moulin de La Chevrotière, Deschambault-Grondines

Drainage adéquat

Bien drainer les allées de circulation et les surfaces pour éviter les accumulations d'eau, principale source de détérioration.

Entretien constant

Entretien constamment le site pour en faciliter l'accès (déneigement) et le maintenir attrayant (couper le gazon, arroser et entretenir les végétaux, etc.). Ne pas hésiter à recourir à une main-d'œuvre qualifiée pour effectuer l'entretien des aménagements. Un espace bien entretenu est invitant et beaucoup plus fréquenté, donc profitable à tous. À cet effet, un plan d'entretien peut être échelonné sur un an, en fonction des changements de saisons.

Végétaux résistants

Pour les nouvelles plantations, choisir les essences végétales en fonction du degré d'ensoleillement du site. La zone de rusticité est un autre élément important à vérifier pour s'assurer que les végétaux sélectionnés résistent bien aux conditions climatiques de chaque aire d'information. Idéalement, le plant doit provenir d'une pépinière à proximité pour être adapté à la zone climatique locale. Les végétaux doivent être résistants aux maladies et aux insectes tout en étant faciles d'entretien.

Si des arbres de fortes dimensions sont présents, respecter les distances minimales de dégagement à proximité des fils aériens ou du réseau électrique souterrain. À long terme, si aucun dégagement n'est respecté, d'importantes détériorations de la cime des arbres risquent de survenir lors d'éventuels élagages. Il est utile de consulter le *Répertoire des arbres et arbustes ornementaux* fourni par Hydro-Québec.

Accorder une attention particulière aux végétaux qui seront sélectionnés puisque l'aire d'information risque d'être localisée à proximité de la route. Ceux-ci devront être résistants aux embruns salins provenant des sels de déglacage et respecter les distances minimales de la route normalisées par le ministère des Transports du Québec (voir les tomes I à VII de la collection Normes – Ouvrages routiers). De plus, il est important de considérer les dégagements nécessaires au passage de la machinerie de déneigement pour éviter d'endommager les végétaux. De trop grandes accumulations de neige peuvent aussi être nuisibles. On doit prévoir des protections hivernales dans les premières années de croissance.

Les quelques végétaux suivants ont fait leurs preuves en bordure des rues :

Arbres feuillus

- *Fraxinus pensylvanica*/Frêne d'Amérique
- *Syringua réticulata*/Lilas japonais
- *Celtis occidentalis*/Micocoulier occidental
- *Eleagnus angustifolia*/Olivier de Bohême

Conifères

- *Larix Laricina*/Mélèze laricin
- *Picea abies*/Épinette du Colorado

Arbustes

- *Rosa rugosa*/Rosier rugueux
- *Potentilla fruticosa*/Potentille frutescente

Fleurs vivaces et graminées

- *Hemerocallis fulva*/Hémérocalle fauve
- *Leymus arenarius* ou *Elymus arenarius*/Élyme des sables
- La majorité des fleurs annuelles

5. LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT

Les coûts d'aménagement de l'aire d'information peuvent s'avérer considérables en fonction des besoins et des objectifs. Une estimation budgétaire de la proposition esquissée permet de déterminer les priorités d'intervention et d'élaborer un calendrier de réalisation par étapes. Le fait de procéder aux travaux d'aménagement à moyen terme peut faire partie du plan d'action et des engagements pris par la municipalité, le temps de rassembler les sommes nécessaires.

Bien sûr, la qualité des aménagements dépend des budgets disponibles. Néanmoins, il est parfois plus avantageux d'investir dans des matériaux de qualité que d'avoir à réparer ou à refaire un espace constamment.

Le tableau suivant propose deux scénarios d'aménagement et les coûts associés à chacun. L'un des scénarios est minimal tandis que l'autre est optimal. Le choix des matériaux influence le coût.

Aménagement	Scénario minimal	Scénario optimal
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> – Surface de pierre concassée – Espace entouré d'une bordure de bois ou de butoirs de béton 	<ul style="list-style-type: none"> – Surface asphaltée – Espace entouré d'une bordure de béton ou de granite
Éclairage	<ul style="list-style-type: none"> – Lampadaires sur poteaux de bois, câblage électrique aérien 	<ul style="list-style-type: none"> – Lampadaires décoratifs, câblage électrique enfoui
Allées de circulation	<ul style="list-style-type: none"> – Surface de criblure de pierre 	<ul style="list-style-type: none"> – Trottoir de béton ou de pavé de béton
Plantation	<ul style="list-style-type: none"> – Massifs arbustifs – Engazonnement des surfaces par ensemencement 	<ul style="list-style-type: none"> – Massifs arbustifs – Engazonnement des surfaces par ensemencement – Arbres – Fleurs vivaces et graminées
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> – Banc et poubelle 	<ul style="list-style-type: none"> – Bancs, poubelles, téléphone public, table de pique-nique, abri, etc.
Coûts budgétaires	De 5 000 \$ à 10 000 \$	De 10 000 \$ à 25 000 \$

CONCLUSION

En somme, le réseau des villages-relais québécois propose une solution de rechange à la halte routière. Cette nouvelle philosophie prend le virage de l'authenticité et valorise la diversité des paysages et des villages du Québec.

Dans le réseau des villages-relais, l'aire d'information et son panneau constituent la porte d'entrée principale du village. La qualité des structures d'accueil et l'implantation des aires de service doivent faire l'objet d'une attention particulière. L'aire d'information doit être intégrée stratégiquement dans son contexte villageois ou routier pour accueillir et rediriger les visiteurs convenablement. En plus de tenter de répondre aux besoins essentiels, le site privilégié doit révéler une partie de l'identité municipale et attirer l'attention des automobilistes de passage. L'aménagement du site doit projeter une image positive et conviviale, voire réconfortante.

De nouveaux idéaux sont en voie d'être encouragés et comblés sur les routes québécoises.



Maisons traditionnelles bien préservées à l'Île d'Orléans, Québec



Arbres matures créant une ambiance conviviale dans le village de l'Assomption, Québec

EXEMPLE D'IMPLANTATION ET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE D'INFORMATION DANS UN STATIONNEMENT EXISTANT

